

## DÉCLARATION SUR LES SITUATIONS POLITIQUES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

LIÈGE | 2-3 MAI 2011

*La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Liège les 2 et 3 mai 2011, prend position sur les situations politiques dans l'espace francophone suscitant des inquiétudes au sein du monde parlementaire.*

### CÔTE D'IVOIRE

*La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :*

**PREND ACTE** de l'arrestation de Laurent Gbagbo le 11 avril 2011 par les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire et se réjouit que la volonté démocratiquement exprimée par le peuple ivoirien puisse désormais être mise en œuvre ;

**CONDAMNE** fermement les violences commises pendant la crise, qui ont fait plus de 1 000 morts depuis le 28 novembre 2010 ;

**APPELLE** toutes les parties concernées à déposer les armes comme l'ont demandé les autorités légitimes du pays ;

**SE RÉJOUIT** qu'Alassane Ouattara ait annoncé la mise en place d'une Commission « vérité et réconciliation » afin que toute la lumière soit faite sur les violences et les exactions commises pendant la crise post-électorale ;

**DEMANDE** aux autorités ivoiriennes de procéder rapidement à la tenue d'élections législatives et de faciliter la transition vers un climat politique apaisé permettant de reconstruire le pays au profit des Ivoiriens ;

**RAPPELLE** que, conformément aux principes exprimés dans la Déclaration de Bamako, toutes les personnes suspectées de crimes et de délits doivent être traitées convenablement et jugées dans des conditions conformes aux exigences d'un État de droit ;

**AFFIRME** sa volonté, une fois les institutions parlementaires installées, d'envisager des actions de collaboration afin d'accompagner les nouvelles autorités parlementaires ivoiriennes.

## GUINÉE

*La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :*

**PRENANT ACTE** des résultats de l'élection présidentielle tenue en Guinée ;

**FELICITE** le président Alpha Condé de sa victoire à l'élection présidentielle ;

**SALUE** la sagesse des acteurs politiques et notamment de Cellou Dalein Diallo, qui a accepté les résultats de l'élection ;

**DEMANDE** aux nouvelles autorités guinéennes d'organiser avec diligence des élections législatives ;

**DEMANDE** au président Alpha Condé de tout mettre en œuvre afin que la lumière soit faite sur la répression sanglante de la manifestation du 28 septembre 2009 et que les responsables de ces actes soient traduits en justice ;

**SOUTIENT** les nouvelles autorités dans la mise en place d'une institution nationale des droits de l'homme visant à faire respecter notamment la liberté de presse, la liberté de réunion et de manifestation ;

**INVITE** l'Organisation internationale de la Francophonie à accompagner les autorités guinéennes dans la mise en place d'institutions démocratiques ;

**AFFIRME** sa volonté, une fois les institutions parlementaires installées, d'envisager des actions de collaboration afin d'accompagner les nouvelles autorités parlementaires guinéennes.

## MADAGASCAR

*La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :*

**SE RÉJOUISSANT** de l'adoption d'une nouvelle feuille de route le 9 mars 2011 permettant d'envisager une sortie de crise consensuelle après plusieurs mois d'impasse ;

**FELICITE** le médiateur de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), Joaquim Chissano, et souhaite que les chefs d'État de la SADC appuient cette feuille de route adoptée par la majorité des parties reconnues par la médiation internationale ;

**PREND ACTE** de la formation d'un nouveau gouvernement de transition malgache ;

**SALUE** les progrès intervenus dans les négociations entre les différents acteurs politiques malgaches ;

**EXHORTE** la Haute autorité de transition et le nouveau gouvernement de transition, dans un esprit de responsabilité, à adopter un calendrier électoral permettant de tenir, dans les meilleurs délais, des élections présidentielle et législatives afin d'assurer le retour à l'ordre constitutionnel ;

**APPELLE** la communauté internationale et notamment l'OIF à continuer de soutenir la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de Madagascar pour l'organisation d'élections libres, fiables et transparentes ;

**RÉITÈRE** sa vive préoccupation concernant les conséquences dramatiques de cette crise politique pour la population malgache et ses effets négatifs pour les peuples de la région.

## NIGER

*La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :*

**PRENANT ACTE** de la tenue du référendum constitutionnel du 31 octobre 2010 et de la proclamation d'une nouvelle Constitution ;

**PRENANT ACTE** des résultats des élections présidentielle et législatives tenues au Niger et validées par le Conseil consultatif de transition ;

**PRENANT ACTE** de la formation d'un gouvernement et de la mise en place du Parlement ;

**PRENANT ACTE** de la tenue des élections municipales et régionales le 11 janvier 2011 ;

**FÉLICITE** le Président Mahamadou Issoufou de sa victoire ;

**SE FÉLICITE** du respect des différentes étapes du retour à l'Etat de droit fixées par les autorités de transition ;

**DEMANDE** de procéder rapidement à l'élection des six sièges non attribués afin de compléter la composition de l'Assemblée nationale ;

**AFFIRME** sa volonté d'envisager des actions de collaboration afin d'accompagner les nouvelles autorités parlementaires nigériennes ;

**RECOMMANDERA**, lors de la XXXVII<sup>e</sup> Session de l'Assemblée plénière de l'APF, la levée de la suspension de la section du Niger.

## EGYPTE

*La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :*

**PRENANT ACTE** du mouvement de contestation populaire égyptien amorcé en janvier et ayant mené au transfert du pouvoir au Conseil suprême des forces armées après le départ d'Hosni Moubarak le 11 février 2011 ;

**CONDAMNANT** fermement les violences commises contre les manifestants ayant causé plus de 800 morts ;

**PRENANT EN COMPTE** la tenue d'un référendum le 19 mars 2011 sur la révision de la constitution ;

**PRENANT ACTE** de l'annonce de la tenue d'élections législatives en septembre 2011 et d'une élection présidentielle deux mois plus tard ;

**DEMANDE** aux autorités égyptiennes de maintenir un dialogue inclusif avec toutes les parties de la société afin de favoriser la mise en place de conditions propices à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes ;

**EXHORTE** le Conseil suprême des forces armées à respecter sa promesse de s'effacer au profit d'un gouvernement civil, avec un président et des parlementaires librement élus ;

**DEMANDE** au gouvernement de transition de respecter les droits et libertés des citoyens, notamment la liberté de presse et de rassemblement ;

**DEMANDE** à l'OIF de poursuivre son implication, particulièrement dans les domaines judiciaire et électoral, afin d'appuyer la transition démocratique respectant les principes consignés et adoptés dans la Déclaration de Bamako.

## HAÏTI

*La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :*

**PRENANT ACTE** des résultats de l'élection présidentielle validés par le Conseil électoral provisoire (CEP);

**PRÉOCCUPÉE** par les allégations de fraudes et de manipulations des résultats définitifs des élections législatives ;

**PREND ACTE** de la mission d'experts de l'Organisation des Etats Américains (OEA) et des pays du Marché commun de la Caraïbe (CARICOM) en Haïti et encourage la mise en œuvre des recommandations de la mission ;

**APPELLE** au calme tous les acteurs politiques afin de régler cette situation pacifiquement ;

**EXIGE** que le droit du peuple haïtien de choisir ses dirigeants politiques soit respecté afin de garantir la légitimité du processus politique ;

**SOULIGNE** que les conditions dans lesquelles cette crise sera réglée détermineront la mise en place d'institutions parlementaires crédibles, acceptées par la population et reconnues par la communauté internationale ;

**RÉAFFIRME** sa volonté, une fois les institutions parlementaires installées, d'envisager des actions de collaboration afin d'accompagner les nouvelles autorités parlementaires haïtiennes.

## TUNISIE

*La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :*

**PRENANT ACTE** du mouvement de contestation populaire amorcé en décembre 2010 et ayant mené au départ de Zine El Abidine Ben Ali le 14 janvier 2011 ;

**PRENANT ACTE** de la dissolution du parti de l'ancien président Ben Ali, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) ;

**PRENANT ACTE** de la constitution d'un gouvernement de transition et de l'annonce de l'élection d'une assemblée constituante le 24 juillet 2011 ;

**CONDAMNANT** fermement les violences ayant causé la mort de manifestants ;

**SE FÉLICITE** de la création d'une commission électorale indépendante chargée de l'organisation d'élections libres, fiables et transparentes ;

**SE FÉLICITE** de la décision d'instaurer le principe de la parité hommes-femmes lors des prochaines élections législatives ;

**DEMANDE** au gouvernement de transition de respecter les droits et libertés des citoyens, notamment la liberté de presse et de rassemblement ;

**DEMANDE** à l'OIF de poursuivre son implication, particulièrement dans les domaines judiciaire et électoral, afin d'appuyer la transition démocratique respectant les principes consignés et adoptés dans la Déclaration de Bamako.

## SYRIE

*La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :*

**PRENANT ACTE** du mouvement de contestation du peuple syrien qui a débuté le 15 mars 2011 ;

**PRENANT ACTE** de l'annonce de la levée de l'état d'urgence par le président Bachar Al-Assad ;

**CONDAMNE** fermement les violences exercées par les forces de sécurité syriennes contre des manifestants en avril 2011, qui ont causé la mort de nombreuses personnes, de même que l'arrestation de centaines de militants en faveur de la démocratie ;

**DÉPLORE** que depuis le début des contestations en Syrie, le gouvernement ait choisi la solution militaire, malgré l'annonce de mesures d'assouplissement ;

**EXHORTE** les autorités syriennes à renoncer à l'usage de la violence contre leur peuple et à garantir la paix sociale et le respect des droits et libertés des citoyens ;

**DEMANDE** au gouvernement de répondre rapidement aux revendications légitimes des Syriens et d'engager un dialogue inclusif afin de réaliser des réformes politiques correspondant à leurs aspirations ;

**DÉCIDE** de mettre sous observation à titre préventif la section syrienne.